



**ENSEMBLE
POUR LA
SOLIDARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

ÉDITO

Depuis 5 ans, CertiNergy s'engage dans la lutte contre la précarité énergétique avec SoliNergy. Alors que 11,5 millions de personnes, soit 20 % de la population française, en seraient aujourd'hui victimes, l'action menée par notre fonds de dotation s'inscrit dans un large cadre de mesures déployées au niveau national. Convaincu qu'avec des gestes simples, les ménages en difficulté peuvent gagner en confort et réduire leur facture énergétique, SoliNergy cible le soutien d'actions de formations aux éco-gestes, et non les interventions agissant directement sur le bâti.

Grâce aux dotations versées, et en particulier celles de K par K, entreprise spécialisée dans l'isolation de l'habitat, SoliNergy a pu soutenir depuis sa création une quinzaine d'actions, pour un montant total de 285 600 euros. Depuis la fin de l'année 2013, nous privilégions les projets présentant un ciblage des ménages en amont et dont l'efficacité a été démontrée, tant sur les modes que sur les volumes de consommations.

Aujourd'hui nous souhaitons développer notre champ d'action en recourant notamment à de nouvelles collaborations. C'est dans ce contexte qu'a lieu notre rapprochement auprès des bailleurs sociaux et des Centres Communaux d'Action Sociale. Les premiers planifient régulièrement des programmes de travaux de rénovation énergétiques sur leur parc, qui induisent nécessairement l'accompagnement de leurs locataires au changement. Les seconds bénéficient d'un rôle clé dans l'identification des ménages en difficulté sur un territoire donné.

Frédéric UTZMANN,
Président

SOMMAIRE

- Qui sommes-nous ?
- Zoom sur 4 projets portés par les PACT
- Bilan global et enseignements retenus
- Orientations pour 2015 / Paroles de bénéficiaires
- Les éléments financiers / Appel de fonds



QUI SOMMES-NOUS ?

Notre fonds de dotation

Initié en 2010 par le groupe CertiNergy, SoliNergy est un fonds de dotation expérimental engagé dans la lutte contre la précarité énergétique au travers de la formation aux éco-gestes. En soutenant des structures locales, les actions de SoliNergy s'adressent aux ménages modestes qui éprouvent des difficultés dans leur habitat tant sur un plan financier (gestion des charges, reste à vivre) qu'en termes de confort (sensation de froid, qualité de l'air, etc.). SoliNergy intervient auprès des ménages dans trois types de situations : en l'absence ou en complément de travaux de rénovation énergétique et dans le cadre de logements dits « tremplins ».

Riche de trois années de retours d'expérience, SoliNergy apporte à ses partenaires un suivi, un appui méthodologique et une aide au montage opérationnel des projets.

Nos convictions

Les politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique privilégient essentiellement l'aide aux travaux. Or, si l'amélioration des performances thermiques d'un logement concourt incontestablement au confort des occupants, les usages sont également essentiels, seuls ou en complément. Notre méthodologie intègre d'ailleurs l'évaluation des actions soutenues, car elle permet de mesurer et de prouver leur utilité et leur efficacité.

Nos projets en France :

Depuis sa création, SoliNergy a soutenu une quinzaine de projets à la fois expérimentaux, innovants et très locaux. Ils ont permis d'accompagner plus de 1 000 ménages, que ce soit à l'échelle d'une résidence, d'un quartier ou d'un territoire ciblé.



Chaque action se décline selon la méthodologie suivante :

1 Repérer

Cibler en privilégiant le recours à des acteurs de proximité : CCAS, épiceries sociales, gardiens d'immeubles, CESF, ambassadeurs en énergie, techniciens, etc.

2 Former

Réaliser un diagnostic sociotechnique (situation du ménage et du bâti), enseigner les éco-gestes, sensibiliser à la lecture des factures.

3 Analyser

Illustrer les retombées des actions, à la fois sur les consommations énergétiques et le confort des occupants.

4 Pérenniser

Propager les formations et l'accompagnement sur les usages, en vue de l'amélioration de l'habitat des ménages.

ZOOM SUR 4 PROJETS PORTÉS PAR LES PACT



1 Economiser l'eau et l'énergie pour les plus pauvres Pact Aveyron

Description du projet

Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'un premier volet initié en 2011 qui consistait à former et accompagner 150 locataires du Pact Aveyron aux éco-gestes, en session individuelle chez le ménage (diagnostic de leur situation socioéconomique, état du bâti et délivrance de conseils personnalisés), afin de leur permettre une meilleure gestion de leurs consommations énergétiques. Elargi à l'ensemble des locataires du Pact (464 ménages), cette action intègre un suivi réel de leurs consommations énergétiques (relevés de compteurs 2 fois par an) et leur analyse, sous 24 mois.

Retours d'expériences

Sur la période d'accompagnement 2013-2014, nous avons relevé des niveaux de consommations jusqu'à 30 % inférieurs aux estimations issues du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) réalisé en 2006. Les éco-gestes sont désormais appliqués de manière assidue et le gain de confort est avéré. La campagne de relevés 2015 devrait confirmer ces résultats encourageants.

Patrick Marot, *Directeur Pact Aveyron*



“

Le partenariat avec SoliNergy qui a permis un cofinancement de nos actions a eu, à ce jour, un double effet : la reconduction de l'action en vue du suivi des consommations réelles dans la durée ; une contribution apportée à nos analyses et traitement de données suite aux échanges avec l'équipe de SoliNergy, pour tenter de dégager des données générales.

”

2

Accompagnement et sensibilisation aux éco-gestes pour la maîtrise des énergies

Pact Côte d'Or

Description du projet

Il consiste à identifier les origines du haut niveau de consommations énergétiques et d'eau de 26 ménages locataires du Pact Côte d'Or et de proposer des solutions immédiates en vue de les réduire (ateliers collectifs et individuels de sensibilisation aux éco-gestes et remise d'un kit énergie : ampoules basse consommation, mousseurs, etc.).

Retours d'expérience

Sur la période d'accompagnement 2013-2014, l'ensemble des 26 ménages a été sensibilisé et formé aux éco-gestes. La création d'un réseau d'acteurs de terrain a permis d'approcher plus aisément les familles, de se coordonner et de partager les retours d'expérience.

En revanche, l'analyse des consommations d'énergie et d'eau a été rendue difficile en raison des contraintes d'accès aux compteurs d'eau.

Une autre difficulté était liée à l'utilisation du chauffage collectif, pour lequel les ménages ne perçoivent pas forcément l'impact de leurs comportements.

La campagne de relevés prévue au printemps 2015 aura pour objectif de tenter de corriger cette tendance.



Marion Chenu,
Directrice Pact Côte d'Or

“

Le soutien financier de SoliNergy a facilité la mise en place d'une action complémentaire à la mission traditionnellement menée par le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL). Cela a permis de mobiliser une équipe dédiée en vue d'une réflexion de fond sur les consommations énergétiques des ménages.

”

3

Evaluation du dispositif de sensibilisation aux éco-gestes des 300 familles de la copropriété de Grandes Terres des Vignes, à Vénissieux

Pact du Rhône

Description du projet

En complément du plan de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, etc), initié en 2011 sur l'ensemble de la copropriété (301 logements), SoliNergy a financé une action de sensibilisation aux économies d'énergie des occupants. (Ateliers au domicile des ménages afin de leur délivrer les messages clés pour une meilleure maîtrise de leurs consommations énergétiques et remise de kits énergie et eau : ampoules basse consommation, mousseurs, etc.)

En 2014, SoliNergy a de nouveau soutenu le PACT, cette fois-ci pour conduire une évaluation de l'impact de l'action de sensibilisation de 2011 sur les consommations énergétiques des ménages : des entretiens qualitatifs auprès de 13 ménages sensibilisés ont été réalisés en 2014, ainsi qu'un bilan quantitatif des consommations pour le chauffage (collectif) et l'eau (compteurs individuels).

Retours d'expérience

Les entretiens qualitatifs auprès des 13 ménages sensibilisés ont donné les résultats suivants : globalement, l'ensemble des ménages reproduisent les éco-gestes conseillés. Par exemple, la température de chauffage est diminuée à 21°C, contre 24°C avant l'action. En revanche, des progrès restent à faire concernant l'aération : les ménages ont tendance à boucher les aérations, principalement l'hiver « sensations de froid », qui est notamment dû à la position géographique de leur logement (vent). Le bilan quantitatif des consommations en chauffage et en eau est en cours d'analyse, mais nous pouvons néanmoins en tirer quelques constats :

- ▶ L'impact d'une action de sensibilisation n'est pas simple à évaluer car la consommation énergétique des ménages peut fluctuer, notamment selon le nombre de personnes vivant dans le logement sur la période, le temps d'occupation du logement, etc. ;
- ▶ Lorsque le chauffage et l'eau sont payés dans les charges de copropriété, les ménages ne se rendent pas vraiment compte des volumes consommés et ils ne mesurent pas facilement une éventuelle baisse ou hausse de consommation. De plus, les méthodes de télé-relevés sont très pratiques, mais les ménages semblent encore moins « surveiller » leur compteur.

Delphine Agier,

Directrice Adjointe du Pact du Rhône

“

SoliNergy nous a aidé à conduire des actions innovantes, à nous poser des questions et à améliorer nos pratiques

”



4

Réduire les consommations de fluides en résidence sociale et éduquer les résidents à l'éco-citoyenneté

Pact de l'Est Parisien

Description du projet

Le projet consiste à sensibiliser 154 ménages hébergés dans quatre résidences du Pact de l'Est Parisien situées dans le département de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Neuilly-Plaisance), autour d'ateliers collectifs et individuels, à l'éco-citoyenneté et à la maîtrise de leurs budgets. Couplé d'une distribution de kits énergie et eau (ampoules basse consommation, mousseurs, etc.).

Retours d'expérience

En septembre 2014, à l'échelle d'une résidence (Résidence Prima à Aubervilliers 93), 33 ménages sur 35 ont pu être sensibilisés. Chaque résident engagé dans la démarche s'est vu remettre un certificat de participation aux ateliers des éco-gestes.

Concernant les économies d'énergie et d'eau, sur la même résidence, en comparant l'évolution des consommations moyennes par logement et par jour, avant et après l'action, on note pour l'électricité une tendance à la baisse, de l'ordre de 1,3 kWh.

Sur l'année complète 2014, cette économie pourrait donc atteindre 16 200 KWH, soit une diminution de 16 %. Pour l'eau, sur l'année 2013, la moyenne de consommation par individu était de 149.8L/jour. Suite à l'action, elle a baissé de 15,9 L à 133,9L/jour. Porté au nombre de personnes sur la résidence, si cette tendance se confirme sur cette fin d'année, le Pact devrait atteindre, une économie d'environ 546 m3 soit -10.7 %.



Nathalie TRICOT,

Directrice adjointe du Pact de l'Est Parisien

“

Au-delà du financement, la présence régulière de SoliNergy tout au long du projet a permis une meilleure motivation et implication de l'équipe du PACT. Le bilan à mi-parcours est très satisfaisant car la réduction des consommations de fluides est réelle sur les résidences bénéficiaires de l'action.

”

BILAN GLOBAL ET ENSEIGNEMENTS RETENUS

L'ensemble des **14 projets** soutenu par SoliNergy a permis un **accompagnement de plus de 1 000 ménages**.

Si au lancement de SoliNergy, notre approche consistait à soutenir aussi bien des projets dits « grand public », que des projets avec un « **ciblage en amont** », nous avons choisi de nous orienter vers des actions dont les bénéficiaires **sont ciblés à la source grâce au concours de « donneurs d'alertes », tels que les travailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles, etc. Cette approche s'est montrée plus efficace dans l'identification du besoin du ménage, sa mobilisation, et par la suite son suivi.**

Globalement, les visites et les conseils prodigués ont été très bien accueillis par les ménages. Certains ont même acheté du petit matériel supplémentaire, tels que des multiprises à interrupteur ou davantage d'ampoules basse consommation.

Sur un plan quantitatif, il se dégage des tendances encourageantes sur la baisse des consommations d'énergie. Certains projets ont mis en exergue des diminutions allant **jusqu'à 16 % pour l'électricité et 10 % pour l'eau**.



Les actions offrent une **multitude d'enseignements**, thématique par thématique, **dont voici les messages clés :**



1/ Repérage des ménages

- Un projet mené en partenariat avec un échelon territorial qui connaît les bénéficiaires des aides à l'Énergie (CCAS, FSL, etc.) est une excellente aide à l'identification.
- Le repérage des ménages dont le logement a fait l'objet d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est une méthode efficace qui permet de prioriser les ménages les plus en difficulté.



2/ Mobilisation des ménages

- Pour les actions menées dans l'habitat collectif, la mise place d'ateliers est un bon moyen de réunir en amont les occupants. Cela concourt à la connaissance des uns et des autres, à la « démystification » du projet, et instaure un climat de confiance pour la prise de rendez-vous des visites à domicile.
- Il est illusoire d'espérer qu'un ménage en situation de précarité énergétique « émergera » parmi une cible grand public en se signalant de lui-même.



3/ Accompagnement et formation des ménages

- La visite à domicile présente de multiples avantages : diagnostic de la situation du ménage, de son logement de ses habitudes de consommation, et identification des dysfonctionnements (structurels ou comportementaux). La délivrance de conseils adaptés et le suivi de leur mise en œuvre dans le temps favorisent leur appropriation par le ménage, d'autant plus fortement qu'il en constate les bienfaits.
- La répétition régulière des apprentissages auprès de l'occupant lui permet de se forger progressivement un sentiment de maîtrise vis-à-vis des nouveaux matériels, plutôt que d'avoir l'impression de subir un appareillage moderne et automatique. Elle aide aussi à combattre et démentir les « ressentis psychologiques » (le froid, etc.).



4/ Suivi et analyse des consommations d'énergie et de fluides

- Construire un fichier bilan des consommations sur une année complète et le restituer avec les familles est efficace pour illustrer les impacts liés aux usages (consommations maîtrisées ou surconsommation).
- Dans le cadre de charges collectives (eau et chauffage), les ménages ne sont pas maîtres de leurs consommations et peuvent donc être réticents au suivi de leurs consommations, car ils ont le sentiment que c'est le « le voisin qui consomme plus » et ne voient pas l'intérêt de faire des efforts.

ORIENTATIONS POUR 2015

SoliNergy continue de prêter une attention toute particulière aux **initiatives territoriales de lutte contre la précarité énergétique** incluant la formation aux éco-gestes, et la mesure de ces actions. A la lumière des enseignements et des retours d'expérience, trois grandes orientations dessinent naturellement **notre feuille de route 2015** :

1

La reconduction de certaines actions, encourageantes mais dont les résultats sont plus longs à obtenir, aux fins d'en analyser l'impact par échantillonnage, et de juger de la bonne appropriation des enseignements par les ménages accompagnés.

2

L'investissement en Recherche et Développement dans des outils de conduite des formations à domicile. A cet effet, SoliNergy apportera son soutien au Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER), en vue de l'élaboration d'un logiciel national qui sera utilisé dans les territoires déployant un dispositif de visites à domicile.



3

La recherche de partenariats avec des acteurs territoriaux incontournables dans le ciblage et l'accompagnement des ménages. Les premiers sont les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Ces structures, régulièrement croisées au gré des projets, ont une légitimité territoriale forte vis-à-vis de leurs administrés et leurs réseaux d'intervenants (Travailleurs sociaux, Conseillers en économie sociale, agents d'insertion, etc.) sont au plus proches des personnes en difficulté. Les deuxièmes sont les bailleurs sociaux, qui entreprennent régulièrement des programmes de rénovation énergétique dont on sait combien l'accompagnement est important pour garantir leur succès.

PAROLES DE BÉNÉFICIAIRES

“

En ré-emménageant, j'ai racheté des ampoules basse consommation chez moi. Pour l'eau, c'est un peu plus compliqué de trouver et mettre les réducteurs. Les enfants font maintenant très attention à bien éteindre les lumières et à fermer l'eau qui coule !

”

“

La solution que j'ai trouvée pour que mon ado ne passe pas trop de temps à se doucher est de lui mettre de la musique pendant 5 minutes et si le temps est écoulé, je coupe la musique.

”

“

L'animation était très intéressante surtout lorsqu'elle s'est terminée par la présentation des différentes ampoules basse consommation. J'utilise tout le temps les petits matériaux (Ampoules, réducteurs d'eau, thermomètre,...) Je vais faire pareil quand je vais déménager. Avant je ne savais pas tout ça.

”

“

A l'entrée dans mon logement, j'ai reçu des conseils sur l'utilisation de mon installation de chauffage et sur la VMC ; ces explications sont très importantes pour savoir utiliser correctement les différents appareils. Mais les montants de mes factures d'énergie n'ont pas diminué si on les compare à mon ancien logement car la surface est nettement supérieure.

”

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

	31/12/2014	31/12/2013
Disponibilité	159 231,16 €	313 411 €
Dons		
CertiNergy (mécénat de compétences)	17 000,00 €	15 330 €
K par K	26 271,60 €	239 090 €
Dotations (Total)		
Action PACT Aveyron		30 000 €
Action PACT Côte d'Or		28 000 €
Action PACT ARIM 93		20 000 €
Action PACT Pays-Basque		14 600 €
Action PACT Hainault		20 000 €
Action Geres		45 000 €
Action Pact du Rhône	5 000 €	
Action Cler	20 000 €	
Frais et charges		
Frais opérationnels	8 642 €	8 450 €
Charges (pris en charge par CertiNergy)	6 000 €	3 000 €

APPEL DE FONDS

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Les dotations sont prises en compte pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat **dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de la société.**

Contacts :

Charles Sébastien François
francois@solinergy.com

Kaouther Zitouni
zitouni@solinergy.com



www.solinergy.com